

CHINE

Wang Quanzhang



Le 27 avril 2020, l'avocat **Wang Quanzhang** a enfin pu retrouver son épouse et son fils à leur domicile pékinois, après quatre ans et demi de détention dont trois années au secret, deux semaines de quarantaine et une semaine d'assignation à résidence à 400km de sa famille. **Mais il reste privé de ses droits pour 5 ans.**

Avant son arrestation en août 2015, **Wang Quanzhang** travaillait pour le cabinet d'avocats Fengrui à Pékin. Il s'était spécialisé dans la défense de cas sensibles en Chine – dissidents politiques, journalistes, victimes de confiscation de terres, adeptes de Falun Gong...

Une grande rafle contre les avocats des droits humains a débuté en juillet 2015. **Wang Quanzhang** a été arrêté et détenu au secret durant plusieurs mois, sans accès à un avocat et sans aucune communication avec sa famille. En janvier 2016, les autorités ont annoncé qu'il était accusé de « subversion du pouvoir de l'État ». L'acte d'accusation de **Quanzhang** mentionne clairement ses activités de défense des droits humains, et notamment le fait qu'il ait protesté contre la torture de ses confrères avocats et fourni une assistance légale à des disciples de Falun Gong. Les autorités chinoises s'en prennent aussi à ses proches et ses soutiens.

PRIEZ POUR LUI!

**PRIEZ POUR QU'IL RECOUVRE SES DROITS!
ÉCRIVEZ-LUI!**

Depuis l'arrestation de **Wang Quanzhang**, son épouse **Li Wenzu** a été souvent empêchée de délivrer des lettres à la Cour suprême réclamant le respect des procédures judiciaires entérinées par la loi chinoise. Les sept avocats successifs choisis par sa famille pour le représenter ont tour à tour été intimidés, harcelés, voire radiés du barreau et arrêtés.

Li Wenzu fait partie des « épouses 709 », celles dont les maris ont été arrêtés lors de la répression du 7 juillet 2015. Face au caractère arbitraire des détentions et au non-respect des procédures légales, ces femmes ont constitué un réseau de soutien. Elles ont multiplié les actions pour mieux dénoncer les manquements à la loi du régime chinois.

Ce n'est qu'en 2019 que **Li Wenzu** a pu rendre visite à son mari, pour la première fois en quatre ans. L'apparence et le comportement de ce dernier indiquaient clairement qu'il subissait des actes de torture, aux conséquences dramatiques.

Même libéré et de retour auprès de sa famille, la situation de **Wang Quanzhang** n'est pas réglée. Wang Quanzhang doit désormais être soumis à une nouvelle période de quarantaine, cette fois-ci à son domicile de Pékin. La surveillance policière sous laquelle se trouve l'avocat depuis sa libération risque de perdurer.

Pour lui écrire

ACAT-France—CHINE

Action NDV 2020

Wang Quanzhang

7, rue Georges Lardennois

75019 Paris

Nous transmettrons